

WISE PAR

Briançon DGS
le 20/12/2018 à 18:24

AR Prefecture

005-210500237-20181220-20181219184-DE
Reçu le 20/12/2018



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DÉCEMBRE 2018**

N° DEL 2018.12.19/184

Thème : FINANCES 3

**Objet : Avance sur
subvention municipale
2019 au centre
communal d'action
sociale.**

Convocation :

Date : 11/12/2018

Affichage : 11/12/2018

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 24

**Nombre de
suffrages
exprimés :** 30

Le **mercredi 19 décembre 2018** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, HOLLARD Rémi, PEYTHIEU Éric, GRYZKA Romain, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc.

Étaient représentés :

POYAU Aurélie donne pouvoir à GUIGLI Catherine;
MARTINEZ Gilles donne pouvoir à BOVETTO Fanny;
KHALIFA Daphné donne pouvoir à FROMM Gérard;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed;
ARMAND Émilie donne pouvoir à PICAT RE Alessandro;
DAZIN Florian donne pouvoir à GRYZKA Romain;

Absents excusés :

POYAU Aurélie, MARTINEZ Gilles, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, ROMAIN Manuel, RASTELLO Anne, VALDENNAIRE Catherine, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

Secrétaire de séance : Mohamed DJEFFAL

AR Prefecture

005-210500237-20181220-20181219184-DE

Recu le 20/12/2018

Rapporteur : Renée PETELET

Dans l'attente du vote des subventions municipales au budget primitif, et afin d'assurer le bon fonctionnement du centre communal d'action sociale de Briançon au cours du 1^{er} trimestre 2019, c'est-à-dire pour permettre la couverture des charges, notamment celles relatives à la rémunération des agents, il est proposé au conseil municipal d'attribuer une avance sur subvention d'un montant de 115 475,00 €.

Cette avance sera imputée sur les crédits de l'exercice 2019 et versée en tant que de besoin.

Le montant de l'avance accordée au centre communal d'action sociale de Briançon sera automatiquement intégré au budget 2019 au compte 657362. Cette somme constitue un plafond de versement dans l'attente de l'adoption du budget primitif et du vote du montant définitif de la subvention attribuée en 2019.

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De décider d'accorder au centre communal d'action sociale de Briançon, avant le vote du budget primitif 2019, une avance sur subvention correspondant à 25% de la subvention versée en 2018, soit 115 475,00 € ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, ou un conseil municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce, de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 (PEYTHIEU Éric)

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

FINANCES 3 DEL 2018.12.19/184

PUBLIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le directeur général des services,
Éric DUBOIS.